

Temps du Carême - 4e Semaine: Jeudi

Texte de l'Évangile (Jn 5,31-47): «Si je me rendais ce témoignage à moi-même, mon témoignage ne serait pas vrai; il y a quelqu'un d'autre qui me rend témoignage, et je sais que le témoignage qu'il me rend est vrai. Vous avez envoyé une délégation auprès de Jean Baptiste, et il a rendu témoignage à la vérité. Moi, je n'ai pas à recevoir le témoignage d'un homme, mais je parle ainsi pour que vous soyez sauvés. Jean était la lampe qui brûle et qui éclaire, et vous avez accepté de vous réjouir un moment à sa lumière. Mais j'ai pour moi un témoignage plus grand que celui de Jean: ce sont les oeuvres que le Père m'a données à accomplir; ces oeuvres, je les fais, et elles témoignent que le Père m'a envoyé. Et le Père qui m'a envoyé, c'est lui qui m'a rendu témoignage. Vous n'avez jamais écouté sa voix, vous n'avez jamais vu sa face, et sa parole ne demeure pas en vous, puisque vous ne croyez pas en moi, l'envoyé du Père.

»Vous scrutez les Écritures parce que vous pensez trouver en elles la vie éternelle; or, ce sont elles qui me rendent témoignage, et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie! La gloire, je ne la reçois pas des hommes; d'ailleurs je vous connais: vous n'avez pas en vous l'amour de Dieu.

»Moi, je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez pas; si un autre vient en son propre nom, celui-là, vous le recevrez! Comment pourriez-vous croire, vous qui recevez votre gloire les uns des autres, et qui ne cherchez pas la gloire qui vient du Dieu unique! Ne pensez pas que c'est moi qui vous accuserai devant le Père. Votre accusateur, c'est Moïse, en qui vous avez mis votre espérance. Si vous croyiez en Moïse, vous croiriez aussi en moi, car

c'est de moi qu'il a parlé dans l'Écriture. Mais si vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, comment croirez-vous ce que je dis?».

«Si je me rendais ce témoignage à moi-même, mon témoignage ne serait pas vrai»

Abbé Miquel MASATS i Roca

(Girona, Espagne)

Aujourd'hui l'Évangile nous montre comment Jésus répond à l'objection suivante: selon le Deutéronome (19,15), pour la validité d'un témoignage, deux ou trois témoins sont requis. Jésus allègue en sa faveur le témoignage de Jean-Baptiste, le témoignage du Père —qui se manifeste dans les miracles qu'Il réalise— et, enfin, le témoignage des Écritures.

Jésus reproche à ceux qui l'écoutent trois raisons qui les empêchent de voir en lui le Messie Fils de Dieu: le manque d'amour de Dieu; l'absence de droiture d'intention —ils cherchent seulement la gloire humaine— et une interprétation des Écritures selon leurs propres intérêts.

Le Saint Père Jean-Paul II nous écrivait: «On ne parvient à la contemplation du visage du Christ qu'en écoutant dans l'Esprit la voix du Père, car nul ne connaît le Fils hors du Père (cf. Mt 11,27). Aussi, la révélation du Très-haut est-elle nécessaire. Mais, pour l'accueillir, il est indispensable de se mettre en attitude d'écoute».

C'est pourquoi, pour confesser Jésus-Christ comme vrai Fils de Dieu, les preuves externes qu'on nous présente ne suffisent pas; la droiture de la volonté, c'est-à-dire les bonnes dispositions, s'avère nécessaire.

En ce temps de Carême, en intensifiant les œuvres de pénitence qui facilitent le renouvellement intérieur, nous améliorerons nos dispositions pour contempler le véritable visage du Christ. Voilà pourquoi saint Josemaría nous dit: «Ce Christ que tu imagines n'est pas Jésus, mais la triste image que forment tes yeux troubles... Purifie-toi. Clarifie ton regard par l'humilité et la pénitence. Alors... les claires lumières de l'Amour ne te manqueront pas. Et tu auras une vision parfaite. Ton image sera réellement la sienne: Lui!».